

'S KASBLATTEL



LA GAZETTE DE MUHLBACH SUR BRUCHE

Juillet 2024



1943



Sommaire



Vie communale

Edito	P 3
Les dates à venir	P 3
Travaux et équipements	P 4
PLUI	P 4
Le Budget 2023 en un coup d'oeil	P 5
Antenne 5G	P 6
Repas des aînés	P 7
Voeux aux entreprises	P 7
Trame vert et bleu	P 8
Caravane de l'animation	P 8
Resultats concours de dessin Noël 2023	P 9



Vie Scolaire

Les fêtes à l'école	P 11
Semestre équitation	P 11
Ecole en forêt	P 12
Kermesse	P 12
Visite parc animalier	P 13
Remise calculatrice	P 13



Vie associative et sportive

Ecole de Musique Euterpe	P 14
Festi'Vallée	P 15



Initiative locale

Fête de la musique	P 16
Nettoyage de printemps	P 17
Atelier créatif "masques"	P 17
Journée mondiale du tricot	P 17
Fêtes des voisins	P 18
Association LAHUNA "Fleurs d'orchidées"	P 18
Recherche Chauves-souris !	P 19



Etat civil

P 20



Informations pratiques

P 21



Un peu d'humour

P 24



Chères Muhlbachaises, chers Muhlbachois,

La première moitié de l'année est maintenant derrière nous, c'est donc l'occasion d'un bilan intermédiaire sur ces quelques mois écoulés à travers les différents articles qui vous sont proposés dans ce nouveau numéro de notre gazette.

Cette année 2024 a débuté par des moments d'échange et de rencontre, avec nos anciens tout d'abord, pour le traditionnel repas des aînés puis avec une cérémonie de vœux aux entreprises et acteurs économiques proposée conjointement avec la commune de Lutzelhouse.

Nous avons continué à travailler sur le dossier du PLUI dont la première phase de diagnostic et de définition du cadre général est maintenant terminée. Elle a fait l'objet de réunions de présentation au public et les phases suivantes de zonage et de réglementation, plus techniques et qui impacteront nos possibilités de développement futures vont maintenant commencer. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet à l'occasion d'une réunion publique que nous prévoyons de vous proposer le 27 septembre prochain. Ce sera l'occasion d'aborder les principaux dossiers en cours et de répondre à vos questions sur les sujets communaux. Nous espérons vraiment vous y accueillir nombreux, l'actualité politique des ces dernières semaines démontre un besoin crucial d'échanges pour raviver une culture démocratique en souffrance.

Nous voyons avec grand plaisir se terminer le chantier de rénovation du presbytère. L'extension dédiée au périscolaire sera opérationnelle dès la rentrée et les logements seront mis à la location début octobre pour se laisser le temps de finaliser les aménagements extérieurs. Ce nouvel équipement arrive à point nommé puisque les effectifs de l'école à la rentrée prochaine dépasseront les soixante enfants, un chiffre que nous n'avions pas connu depuis plus de vingt ans et qui, à lui seul, justifie les efforts constants que nous avons consentis depuis de longues années pour la réouverture de la troisième classe. C'est très encourageant et participe à l'attractivité de notre village.

Nos associations ont à nouveau démontré leur dynamisme avec des manifestations qui ont rencontré de beaux succès populaires. D'autres sont attendues dans les mois à venir et nous ne pouvons que saluer l'engagement des équipes de bénévoles.

Tout ceci nous démontre qu'en ces temps de mutation et de perte de repères que nous traversons, chaque geste, chaque engagement, chaque main tendue vers l'autre, compte et contribue à maintenir ces liens humains que nous devons à tout prix préserver comme ciment de notre société et de notre humanité.

Au nom de toute l'équipe municipale, agents et élus, je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de cette gazette et un bel été, source de repos et de ressourcement avant de nous retrouver dès la rentrée.

Les dates à venir

- 14/09** Marche gourmande organisée par Festivallée
- 21/09** Inauguration Périscolaire et portes-ouvertes de 10h à 13h

Travaux et équipements

Nicolas BONEL

Presbytère :

Notre chantier le plus important de la mandature touche à sa fin. Les bâtiments sont quasiment terminés à l'intérieur. Les échafaudages ont été retirés et permettent de visualiser la nouvelle allure de ce bâtiment emblématique de notre cœur de village. Il reste à finaliser les aménagements extérieurs et la liaison avec la cour d'école, ce qui sera réalisé pendant les semaines d'été. Le périscolaire sera opérationnel dès la rentrée scolaire et les 2 logements seront mis à la location à partir du 1er octobre. L'inauguration officielle se fera le 20 septembre prochain et nous ouvrirons les locaux à la visite pour les villageois le samedi 21 septembre prochain, nous vous y attendrons pour vous présenter le résultat de ces mois de travaux.

Autres travaux :

Nos agents communaux ont mis à profit les vacances scolaires d'hiver pour procéder à rafraîchissement de la salle d'activité de l'école en remplaçant les faux plafonds et repeint l'ensemble. Les luminaires ont également été remplacés.

Les autres travaux réalisés durant ce premier semestre concernaient pour l'essentiel la voirie avec la réalisation des marquages au sol à l'entrée du village et un entretien/réfection de la route de Grendelbruch.

La Communauté Européenne d'Alsace (CEA) a finalisé la mise en conformité des rambardes et glissières de sécurité des ponts de l'échangeur et de la Bruche ainsi que les aménagements piétons et la pose des enrobés sur le trottoir permettant maintenant un accès facilité et les pieds au sec du village jusqu'à la gare. Nous ne pouvons que déplorer l'incivisme de certains pour lesquels les quelques semaines de désagréments induites par les travaux justifient des comportements irrespectueux voire dangereux.

Nous avons également réalisé une campagne de gravillonnage route de Grendelbruch et dans quelques endroits du village afin de maintenir l'état de nos chaussées.

Tondeuse Auto-portée :

Nous avons décidé d'investir cette année dans une tondeuse autoportée afin d'optimiser les temps d'entretien des espaces verts et alléger la tâche des agents communaux. Denis et Christine bénéficient maintenant d'un nouvel équipement qui tombe à pic cette année, marquée par une météo nous imposant un rythme de



PLUI

Nicolas BONEL

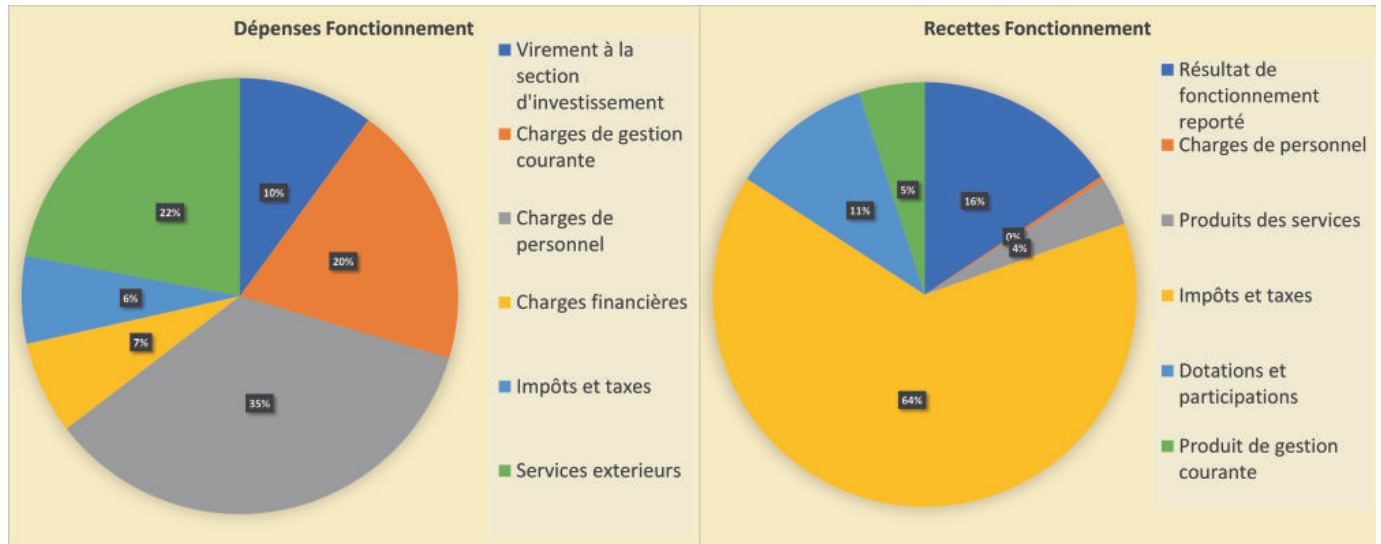
Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) mené à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche continue d'avancer. Après la phase de diagnostic, c'est maintenant l'étape PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui a été finalisée. Cette étape constitue une part importante du projet puisqu'elle constitue en quelque sorte le « projet politique » du territoire en matière d'urbanisme sur lequel s'appuieront les étapes à venir de zonage et de réglementation. Validé par le conseil de communauté puis par les conseils municipaux des 26 communes du territoire, le PADD a fait l'objet de présentations publiques au cours du printemps et le document est consultable en mairie ou bien sur le site de la communauté de commune



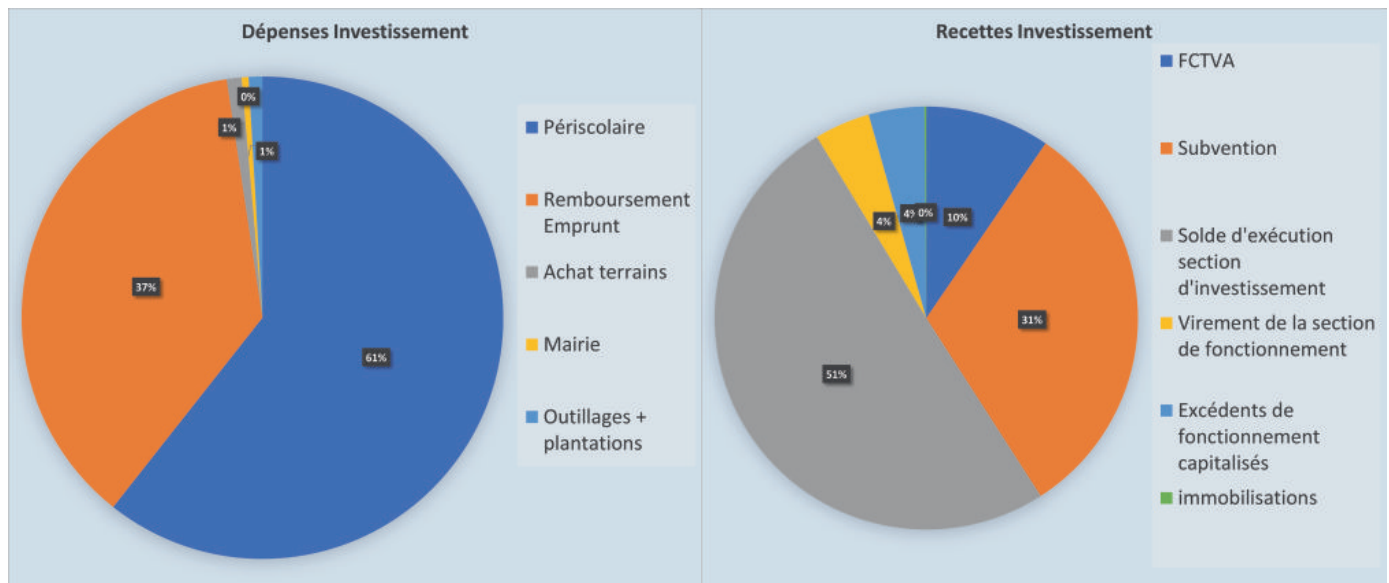
Le Budget 2024 en un coup d'oeil

Nicolas BONEL

Budget de fonctionnement : 600 198.22€



Budget d'investissement : 1 413 315.47€



Un budget de fonctionnement stable et sans surprise cette année. Il s'établit à un peu plus de 600 000 € mais nous oblige à des arbitrages permanents pour préserver une capacité d'investissement. Les travaux du presbytère sont, cette année encore, le principal poste de dépense du budget d'investissement, intégrant les reports de 2023 qui n'avaient pas été réalisés. Nous nous efforçons de rembourser le prêt relais dès que les subventions sont versées afin d'en limiter l'impact financier mais l'ensemble des subventions et remboursements de TVA ne sera cependant totalement perçu qu'en 2025.

Antenne 5G

Nicolas BONEL

En 2022 la commune est informée par l'opérateur d'infrastructures TDF (Télédiffusion De France) d'une étude qui va être menée, dans le cadre du plan national de déploiement de la technologie dite « 5G », sur les possibilités d'implantation de relais dans le secteur.

Au printemps 2023 TDF nous fait part des résultats de l'étude et nous informe que plusieurs zones répondent aux exigences techniques d'implantation et qu'un opérateur (free) leur a passé commande. Une antenne relais sera donc implantée localement. TDF précise que prioritairement ils cherchent à contractualiser avec les communes pour une implantation sur terrain communal. Si un accord ne peut être trouvé ou que la commune ne dispose pas de terrains disponibles, ils recherchent du côté des propriétaires privés. En derniers recours, ils ont un accord cadre avec la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) qui est propriétaire d'une grande partie des terrains qui bordent la RD1420.

L'examen des propriétés communales fait apparaître 3 possibilités :

- 1 - Secteur de la salle des fêtes
- 2 - En contrebas de l'église
- 3 - Sur le talus séparant la RD1420 et la piste cyclable, le long de la route des romains en direction d'Urmatt.

Bien que se trouvant à la limite de la zone « acceptable » par TDF, c'est la troisième possibilité qui est retenue car c'est celle qui impacte le moins visuellement et est la plus éloignée du village.

Une demande d'occupation du domaine public est déposée par TDF pour l'implantation et il est proposé au conseil municipal de se positionner lors de la séance du 30 mai 2023. Après présentation et débats, la proposition est rejetée en l'état faute de détails suffisants (2 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions). TDF en est informé.

Une nouvelle demande est alors déposée avec un dossier de présentation plus complet. Cette nouvelle demande est examinée lors de la séance du 31 août 2023 et fait à nouveau l'objet de discussions. Il est rappelé lors de ces discussions que la décision qui doit être validée ne porte pas sur la possibilité ou non d'implanter cette antenne relais (qui ne relève pas de la compétence du conseil municipal) mais bien de décider si cette implantation peut être faite sur un terrain communal et donc permettre à la commune d'avoir le choix du lieu et, face à cette nuisance qui est imposée, de bénéficier de la petite redevance d'occupation du domaine public associée à cette implantation. Le conseil valide alors la proposition avec 7 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions. Un dépôt de dossier d'urbanisme (déclaration préalable) est réalisé et instruit au vu des règles du PLU.

Le projet n'étant pas situé dans une zone d'exclusion (site classé, réserve naturelle, ...) et respectant les règles d'urbanisme décrites dans le PLU selon l'instruction de l'ATIP, l'autorisation est accordée le 9 janvier 2024.

En conclusion :

Le choix d'avoir une antenne relais sur le territoire communal ne relève pas d'une décision du conseil municipal mais d'une autorité centrale sous le contrôle de l'état.

Le choix qui devait être arbitré par la commune portait sur l'acceptation ou non que le projet d'antenne soit implanté sur un terrain appartenant à la commune —> La réponse a été oui

Repas des aînés

Dimanche 14 janvier, a eu lieu notre traditionnel repas des aînés. Plus de 70 convives ont été accueillis par l'ensemble du conseil municipal dans une ambiance chaleureuse à la salle des fêtes.

L'orchestre MARYLOU s'est chargé de l'animation musicale tandis que Gérard et "Loulou" étaient de nouveaux aux fourneaux pour le plaisir des papilles.

Rendez vous est déjà pris pour la prochaine édition !



Voeux aux entreprises

Nicolas BONEL

Vendredi 19 janvier 2024, la salle des fêtes de Muhlbach a accueilli un événement majeur pour les communes de Lutzelhouse et Muhlbach sur Bruche. Les maires respectifs, Jean Louis Batt et Nicolas Bonel, avaient décidé de présenter conjointement leurs vœux aux acteurs économiques de leurs deux villages.



C'est devant une quarantaine de participants que l'évènement s'est déroulé et il a été l'occasion pour les deux maires de partager leurs visions et leurs projets pour accompagner et stimuler l'économie locale. Ils ont souligné l'importance de la collaboration entre les entreprises et les municipalités pour assurer le développement des communes.

Après ces discours inspirants, les participants ont eu l'occasion d'échanger et de tisser des liens autour d'un verre de l'amitié. Cette convivialité a permis de renforcer les liens entre les acteurs économiques du secteur et de favoriser de nouvelles collaborations.

Trame verte et bleue

DES NOUVELLES DE NOTRE PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER PRESENTE IL Y'A TOUT JUSTE UN AN ...

Le projet « Eco-agro-sylvo-paysager » déposé en 2023 dans le cadre d'un appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue par la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche (tous les détails dans la gazette de juillet 2023) a été retenu et sera soutenu et subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, il s'inscrit dans la thématique visant à la « Préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité»



Le projet de MUHLBACH prévoit la plantation d'environ 700 arbres en divers haies, arbres champêtres ainsi qu'un verger. Des consultations ont été lancées pour l'achat des arbres, en espérant que la météo et la disponibilité des plants soient au rendez-vous, nous devrions pouvoir passer à la phase opérationnelle de plantation en automne. À cette étape nous reviendrons vers vous pour un temps de présentation, participation et fête !

Caravane de l'animation

La Caravane de l'animation était dans notre commune le mercredi 10 juillet.



Résultats concours de dessin Noël 2023

Merci à tous les participants de la 1ere édition du notre concours de dessin de Noël !

Félicitations aux 4 gagnants !!



Alba Podda 5 ans



Fanny Mastronardy 5 ans



Cloé Altmajer 8 ans



Lilou Renaut 10 ans

Félicitations à tous les participants !!





Les fêtes à l'école

Lysiane HEASSIG

En ce second semestre d'année scolaire, les élèves de l'école ont fêté les diverses fêtes du calendrier : l'épiphanie, la chandeleur, mardi gras ou encore Pâques.



Semaine équitation

Lysiane HEASSIG





Ecole en forêt

Lysiane HEASSIG

Les trois classes de l'école ont continué de faire école en forêt...lorsque la météo le permettait ! Ce qui n'a malheureusement pas été souvent le cas depuis le printemps.



Kermesse

Lysiane HEASSIG

Cette année, les élèves de l'école ont voyagé dans plusieurs pays d'Europe.

C'était donc le thème de leur fête d'école qui s'est tenue le vendredi 28 juin dernier, organisée par l'association Les p'tits meuniers.

Le spectacle a débuté par le chant Les valse de Vienne pour une pensée autrichienne, puis les enfants ont entonné Bella Ciao en référence à l'Italie. Après un sirtaki rythmé, les CM2 ont été solistes d'un soir sur Yellow Submarine. Tous ont ensuite dansé un flamenco et la célèbre Fliegerlied.

Jeux, repas, maquillages et tombolas étaient également au programme de la soirée conviviale.



Visite parc animalier

Lysiane HEASSIG

La sortie scolaire de cette année, suite au projet autour de l'Europe, a été de visiter le parc animalier du Mundenhof en Allemagne, mardi 2 juillet dernier.



Remise calculatrices

Lysiane HEASSIG

Jeudi 4 juillet, Mr le Maire a distribué des calculatrices aux quatre élèves de CM2 qui passent en sixième après plusieurs années à l'école de Muhlbach. Toutes les quatre ont déjà une idée de ce qu'elles souhaitent pour le futur, le Maire leur a souhaité bonne chance pour leurs poursuites d'études.





Ecole de Musique Euterpe

Clément *RENAUT*

Pour celles et ceux qui ne nous connaîtraient pas, l'École de Musique Euterpe est basée à Urmatt, mais ses activités se font dans la Maison de la Musique de Lutzelhouse, ainsi qu'à la salle des fêtes de Muhlbach sur Bruche.

Fondée sur les valeurs de partage, d'apprentissage et de passion, l'école permet à chacun de s'exprimer à travers la musique.

Cette année, les choix de nos élèves nous ont permis de proposer les cours suivants :

- Piano
- Batterie
- Guitare
- Chant
- Solfège

Les plus jeunes peuvent profiter de l'éveil musical pour découvrir les bases de la musique de manière ludique, tandis que le Combo, notre formation de groupe, anime nos événements et offre aux élèves une expérience enrichissante de jeu collectif.



Récemment, l'école a célébré son concert de fin d'année à la salle des fêtes d'Urmatt. Cet événement très attendu a permis à nos élèves de présenter leur travail et leur progression artistique devant un public chaleureux, composé de leurs proches et des amateurs de musique de la région. Les applaudissements enthousiastes et les larmes d'émotion ont témoigné de la qualité des performances lors de cette soirée mémorable.

Nos enseignants ont également pris plaisir à montrer leurs talents lors d'un concert à l'Auroch Café à Urmatt.

Pour la prochaine année scolaire, l'École de Musique Euterpe ouvrira ses portes pour les inscriptions le week-end du 7 septembre et organisera une journée portes ouvertes mi septembre.



Que vous soyez débutant ou expérimenté, enfant ou adulte, vous êtes les bienvenus pour rejoindre notre communauté musicale passionnée. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un enseignement de qualité dispensé par nos professeurs talentueux et dévoués.

Pour plus d'informations sur nos activités ou pour obtenir des renseignements pour l'année à venir, contactez l'équipe de l'association par e-mail à musique.euterpe@gmail.com. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions et de vous accompagner dans votre parcours musical.

Festi'Vallée *Jean-Pierre HECHT*

Beaucoup de choses se sont déjà déroulées en cette 1ère partie d'année 2024 pour FESTI'VALLEE. Le 6 avril dernier l'association a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs offerte aux enfants de Muhlbach sur Bruche âgés de 3 à 11 ans. Il faisait beau et les enfants se sont bien amusés. Ils ont été répartis en 2 groupes : 3-6 ans et 7-11 ans. Les 3 premiers de chaque catégorie qui ont ramassé le plus d'œufs ont eu un lot spécial. Chaque enfant est reparti avec un petit lapin en chocolat.



Le 12 mai, l'association a organisé un 1er marché des artisans et producteurs locaux. 62 stands étaient présents et installés sur le parking de la salle des fêtes et sur le terrain de foot.

Il y avait différents stands : miel, épicerie vrac, fleuriste, boucher, fromager, maraîcher, stand de produits créoles, de bière, stands de bougies, de bijoux, de macramé, de tailleur de pierre, de chantournage, etc...

Le marché a un du succès et de nombreuses personnes sont venues se promener dans les allées.

23 juin, Festi'Vallée a organisé pour la 2nde année consécutive la brocante avec également un joli succès. Cette année 52 exposants se sont déplacés.

Etant donné le succès du marché des artisans et de la brocante, nous allons renouveler ces 2 manifestations en 2025.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux ouvriers communaux et à M. le Maire pour leur soutien dans l'organisation de ces 2 manifestations.

Merci également à la météo....



Pour la 2ème partie de l'année, l'association organisera :

- La marche semi-nocturne le 14 septembre 2024 à la salle des fêtes de Muhlbach sur Bruche. Les places sont limitées à 120 personnes. Les bulletins d'inscription arriveront bientôt dans vos boîtes aux lettres.

- Le bal d'Halloween le 19 octobre 2024 à la salle des fêtes de Lutzelhouse. Des informations complémentaires seront bientôt à disposition sur le site Facebook de Festi'Vallée.

M. le Président de FESTI'VALLEE
Jean-Pierre HECHT



Fête de la Musique

Laure BUCHHEIT

Vendredi 14 juin :

En voilà, une jolie tradition !
Cuivres, Bois et Percussions
s'harmonisent et jouent à l'unisson.

Sous la baguette de Gérard Ramaecker,
tous très beaux en chemises blanches,
ils battent la mesure, tout comme un coeur,
et respectent croches, noires et blanches.
Ces artistes parfois un peu âgés,
toujours remplis d'une musicale énergie,
attendent de voir leurs rangs renforcés.
C'est aussi une partie de vie...
Allez vers eux, et tranquillement jouez !



Vendredi 21 juin :

Le public n'était pas pléthorique
mais l'envie d'en être, en MUSIQUE,
a donné au préau de l'école
un nouveau et chouette rôle.



Enrichir l'esprit d'un village,
jouer ensemble une partition,
maîtriser un art sage,
est tellement, pour tous, BON.

Merci aux 4 musiciens de Muhlbach, à ceux de
Russ, d'Urmatt et alentours,
d'avoir en salle des fêtes, égayé la fin du jour.

Sans chercher la rime de trop,
Le mot idoine est juste BRAVO!



En Français, Alsacien et Allemand
on a voyagé, et même dans le temps.
On a applaudi, chantonné, ri,
installés à l'abri de la pluie.
« Ma petite est comme l'eau »
nous a réuni en chanson.
Sans complication, c'était beau
de se revoir pour l'occasion.

Nettoyage de printemps

Ce Samedi 23 mars a eu lieu notre traditionnel Nettoyage de Printemps « Elsàssputz » en collaboration avec le Selectom et la CeA. Nous remercions l'ensemble des participants et les personnes qui contribuent chaque année à garder notre village et ses alentours propres. En photo une partie des participants et les déchets que nous avons collectés.



Atelier créatif "masques"

Laure BUCHHEIT

Vous souvenez-vous, il y a quelques temps, Le mot « masque », on l'entendait comment ? Il signifiait malheur, crainte, et maladie, aujourd'hui, heureusement, c'est plutôt Fantaisie. L'atelier créatif du 7, rue de la rivière proposait ce 08 juin une chose qui ne date pas d'hier, qui fera toujours du bien: 2 heures d'imagination concrétisée, tranquille, douce, dans la cour, et sans frais. Il sera bientôt proposé, à la même adresse, des moments partagés pour jouer aux échecs. Novices, débutants seront tous bienvenus, alors, tenez-vous prêts, vous serez prévenus.



Journée mondiale du tricot

Caroline OTTHOFER

L'après-midi du samedi 8 juin 2024 à l'occasion de la journée mondiale du tricot une dizaine d'amoureuses de la pelote de laine se sont réunies au stade autour de quelques douceurs.

Echanges, partages, conseils et papotages étaient au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui ont pu rendre cet après-midi possible.



Fêtes des Voisins

« En mai, fais ce qu'il te plait »,
si la météo le permet,
pourrait-on rajouter...

Le 26 de ce mois printanier,
une vingtaine de villageois enjoués
ont eu plaisir et volonté
d'ensemble, ici, se retrouver.

Petits et grands ont mangé,
bu, ri, et échangé.

Certains ne sont pas sur la photo,
mais fait de leur présence un cadeau.

A tous, MERCI et BRAVO!

Laure BUCHHEIT



Rue de la forêt

Association LAHUNA "Fleurs d'orchidées"



Association LANHUA « FLEURS D'ORCHIDEES »

Symbole de l'union entre ciel et terre

10 A Rue de la Forêt – 67130 MULHBACH SUR BRUCHE
Viviane P 06 70 44 96 23 mail Viviane.asso.lanhua@gmail.com

Je souhaite remercier tous les participant(e)s à mes cours, qui m'ont accompagnée dans la pratique des arts énergétiques, tout au long de cette saison 2023-2024. J'ai plaisir à leur transmettre l'essence de la méditation en mouvement et à les voir évoluer chacun(e) à leur rythme dans les exercices. Qu'il s'agisse d'une méthode de Qi Gong en lien avec la saison, ou d'une méthode sous-tendue par la philosophie taoïste ou la pensée bouddhiste, ou encore d'exercices avec un accessoire tel que le bang (petit bâton) ou simplement une balle, ou bien du Tai Chi Chuan dont les mouvements simulent une interaction avec un compère invisiblechacun(e) s'applique à centrer son attention sur la respiration et la bonne réalisation du mouvement. Alors la détente et le bien-être s'installent tout naturellement.

Après la pause de l'été, nous nous retrouverons fin septembre, pour nos séances de Tai Chi Chuan et de Qi Gong Tous Niveaux. Ainsi qu'un nouveau cours de Qi Gong et Gym douce adapté pour les séniors et personnes en perte de mobilité, avec des exercices sur chaises et des mouvements doux dont ils pourront choisir l'amplitude selon leurs possibilités du moment.

QI GONG et GYM DOUCE SENIORS

Le mardi de 15h45 à 16h45



QI GONG

Le mardi de 17h00 – 18h15

TAI CHI CHUAN

Le mardi de 18h30 à 19h45

Recherche chauves-souris !

Les chauves-souris sont de passionnants mammifères volants jouant un rôle-clé dans nos écosystèmes. Elles ont parfois mauvaise presse : elles sont pourtant totalement inoffensives pour l'humain car elles consomment essentiellement des insectes (jusqu'à 2000 insectes par nuit et par chauve-souris – moustiques compris !).

On compte 35 espèces en France dont 23 sont présentes en Alsace et 18 dans la Vallée de la Bruche : preuve d'un environnement naturel de grande qualité !

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées, elles ont pourtant perdu 38% de leur population au cours des 10 années : aidez-nous à les préserver !

Comment les repérer ?

Au printemps et en été, les chauves-souris trouvent naturellement des gîtes au sein de nos habitations (combles, bardage en bois, caves, etc.) et dans l'environnement qui nous entoure (arbres, fissures dans la roche, etc.).

A la recherche d'indices :

- Présence de guano (crottes) au pied du gîte de la colonie
- Les chauves-souris sortent chasser à la tombée de la nuit : si vous en voyez plusieurs qui quittent le même lieu et en même temps, il est probable que vous ayez une colonie chez vous !

Les chauves-souris sont sensibles au dérangement : les observer à distance !

La Vallée de la Bruche a la chance d'accueillir une très grande diversité d'espèces de chauves-souris, dont certaines qui sont rares comme le Petit Rhinolophe.

Carte d'identité du Petit Rhinolophe :

- Taille : 37 mm à 45 mm
- Poids : 4 à 7 grammes
- Particularités :
 - o Son nez, en forme de fer à cheval, lui permet d'émettre des ultrasons pour se repérer dans l'espace la nuit (comme les baleines : la nature a inspiré les sous-marins !)
 - o Pendant l'hivernation, il enveloppe son corps dans ses larges ailes, ce qui lui donne un air de Dracula !



Crédit photo : C.Brand

Vous avez repéré un gîte ? Contactez-nous !

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 du Donon-Schneeberg, nous menons une étude visant à améliorer la connaissance des espèces de chauves-souris sur le territoire afin de mieux les préserver.

Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (Natura 2000)
03 88 97 86 20 / v.noselli@valleedelabruche.fr



Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)
03 88 22 53 51 / contact@gepma.org



Ils se sont mariés

06 avril Mathieu GUILLEMIN et Mélanie PANTZER
 07 juillet Tania SCHWOERER et Caroline HUNSINGER



Ils se sont pacsés

20 juin Amanda CARRÉ et Jimmy BICHWILLER

Ils nous ont quittés

28 décembre	Philippe CHAZALETTE à l'âge de 62 ans	24 mai	Lucien HEILI à l'âge de 88 ans
14 mars	Nicole HUBER à l'âge de 91 ans	27 mai	Sylvianne SCHWEIGHOEFFER à l'âge de 78 ans
15 mars	Denise OSBERGER à l'âge de 91 ans	2 juin	Ernest SONNTAG à l'âge de 76 ans
18 avril	Antonio GONCALVES à l'âge de 85 ans	29 juin	Monique NEUROHR à l'âge de 83 ans

Grands anniversaires

SCHOEFFTER Gérard	80 ans
KOEBERLE Suzanne	85 ans
STEIMER Marie-Therèse	80 ans
ROOS Marthe	97 ans
KLEINKLAUS Marie-Antoinette	91 ans



Remplissage de piscines :



Afin de préserver les capacités du réservoir communal, il est rappelé qu'il est impératif de **prendre contact avec la mairie** avant tout remplissage de piscine. Selon la période il pourra être demandé d'étaler le remplissage sur plusieurs jours ou de décaler le remplissage. Merci de respecter cette consigne pour le bien de la communauté.

Nuisances sonores :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de :	8h00 à 20h00
Les samedis de :	8h00 à 20h00
Les dimanches et jours fériés :	interdiction totale



Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Elagage :

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons. Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m.



Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Déjection canines :

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche .

Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle publique la plus proche.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie. Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. Le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à **une contravention de 4e classe pouvant s'élever à 135 €** . Les Brigades vertes ont été alertées et verbaliseront les contrevenants.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.



**11€ les
300 sacs à déjections
Pour une moyenne de
3 crottes par jours,
100 jours de tranquillité**



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



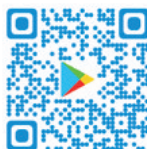
2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre Commune** ou **le code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Lundi : 9h-12h et 13h-16h
Mardi : 9h-12h et 14h-18h
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h-12h30 et 16h-17h30
Vendredi : Fermé

Tél : 03 88 97 40 44
du lundi au vendredi
Mail : secretariat@muhlbach.fr

Le Maire peut recevoir sur
RDV les jeudis après-midi.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Moustique tigre

Pas d'eau, pas de moustiques !

5 gestes simples pour éviter sa prolifération

- Vider les récipients extérieurs
- Ranger les objets à l'abri de la pluie
- Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie
- Nettoyer les collecteurs d'eau
- Jeter les déchets

Pour signaler sa présence :
signalement-moustique.anses.fr

Plus d'infos sur : alsace.eu

Une initiative ? Une remarque ?
Un article à proposer

Gazette.muhlbach@yahoo.com



Suivez nous sur notre page
Facebook

"Muhlbach-sur-Bruche"

A ce jour, 617 abonnés



Es isch emol gsin...



Pierre Bertaut



Présentation de Mr Pierre Bertaut : Parisien de naissance, j'habite en Alsace depuis 1985. Accordeur de piano en retraite, musicien, calligraphe, j'ai l'Alsacien en partage par la bande dessinée que je conçois dans le " Kasblattel" et la revue "d'heimet" depuis 2008. La promotion du patrimoine culturel local me tient à coeur (concerts en faveur de l'Orgue, visite guidée de l'église uf Elsassisch et en français). Avec ma femme Martine, sur Radio Corroye, Création depuis 2020 de l'émission "A double sens, là où les mots se dissipent", du lundi au vendredi à 7h30 et 8h30.